



facilitateur d'implantation

Compte rendu Commission écoParc de la zone industrielle du Bois-de-Bay (ZIBAY) 5 novembre 2024

**FTI (salle au rez-de-chaussée), Avenue de la Praille 50, 1227 Carouge
De 10h à 12h**





Compte rendu de la Commission écoParc ZIBAY du 05.11.2024

Présent-e-s :

Représentants des entreprises et de l'AZIBAY :

Bertrand Girod, Serbeco SA
Nicolas Maulini, Maulini SA

Représentante de la commune de Satigny :

Nathalie Braunschweiger, Cheffe de projet espace public et mobilité

Représentants de l'État de Genève :

Nicolas Bongard, Directeur général adjoint, OCEI
Samuel Marques, Ingénieur, OCT
Hervé Vaucher, Ingénieur, OCT

Représentante de la FTI :

Delphine Louillet, Référente écoParc

Mandataire AMO accompagnant la FTI :

Daniel Alvarez, Latitude Durable

Invité-e-s :

Représentant de TRIBU Architecture :

Christophe Gnaegi, Directeur associé – Architecte-urbaniste

Excusé-e-s :

Mandataire AMO accompagnant la FTI :

Maude Sauvain, Latitude Durable

Déroulé de la séance

1/ Rencontre annuelle du 21 novembre

Présenté par : FTI

Échanges :

Rappel de la rencontre annuelle écoParc. Cet événement, prévu le jeudi 21 novembre 2024, vise à présenter les dernières actualités des zones industrielles. Il offre également une opportunité d'échange pour les partenaires des 7 commissions écoParc actives au niveau cantonal.

2/ Aménagements provisoires mobilité douce route du Bois de Bay

Présenté par : OCT

Contexte : En réponse à la demande des entreprises de mettre en place des aménagements provisoires pour la mobilité douce, l'OCT a commandé une étude au bureau SwissTrafic (présentée dans le cadre de la présente commission).

Échanges :

Les enjeux de cette étude sont importants notamment sous l'angle de la sécurité, de la continuité des aménagements.

L'OCT et les entreprises ont une vision divergente sur le sujet qui nécessite des échanges complémentaires (mobilité douce, coordination places de parkings, calendrier, ...).



Suites :

L'OCT analyse la faisabilité des aménagements et en informera les membres de la commission.

La FTI propose une séance technique hors commission avant mars 2025 pour traiter ce thème, car la matière est conséquente.

Calendrier (transmis par l'OCT post-séance) :

- Décembre : l'OCT réceptionne le plan de situation élaboré par un expert ;
- Fin 2024-début 2025 : l'OCT détermine si des aménagements sont possibles ;
- 2025 : phase de négociation pour décider du devenir des places et des accès.

3/ Places de parking bleues privatisées sur la parcelle FTI n°7739

Présenté par : Représentants des entreprises et FTI.

Contexte : les entreprises ont signalé, le 19 septembre 2024 à la FTI, que certaines places bleues le long de la route du Bois-de-Bay avaient été transformées en places privées, ce qui pourrait entraver le projet d'aménagements provisoires pour la mobilité douce.

Suites :

Il est proposé que les places situées le long de la route cantonale, à cheval entre le domaine public et privé, soient supprimées.

L'OCT précise que si l'accès à ces places se fait depuis le domaine public, c'est l'autorité cantonale ou communale compétente qui décide de leur suppression.

Une coordination est à prévoir entre la FTI et le géomètre mandaté par l'OCGC pour cette problématique.

La commune de Satigny est favorable à la suppression de ces places au profit de la mobilité douce.

4/ Point d'avancement concernant le projet d'élargissement du pont de Peney

Présenté par : FTI

Échanges :

La demande d'autorisation de construire est en cours de signature et sera déposée à l'OAC dans les jours suivant cette séance.

Les entreprises :

- Soutiennent l'option de fermeture totale du pont de Peney pendant les mois de juillet et août, deux années consécutives.
- Soulignent la nécessité de coordonner les travaux sur le pont de Peney avec les aménagements cyclables sur la route du Bois-de-Bay.

Suites :

L'OCGC analyse la faisabilité de cette option qui sera intégrée à l'appel d'offre pour les étapes suivantes.

5/ Point d'avancement concernant la réduction de la lumière sur le domaine public communal et cantonal

Présenté par : OCGC

Contexte : Les entreprises maintiennent la nécessité d'avoir un éclairage complet de la route du Bois-de-Bay durant les heures de travail (de 5h au lever du jour et de la tombée du jour à 20h)

Échanges :

Pour se positionner face à la demande des entreprises, l'OCGC a débuté une étude de faisabilité.

Les entreprises pointent une incohérence entre les mesures d'extinction de l'éclairage public prises par le canton et celles de la commune. → La commune de Satigny précise que l'éclairage du domaine public communal est éteint de 0h à 5h.



Suites :

L'OCGC informe les entreprises et la FTI des résultats de l'étude de faisabilité.

6/ Démarche « cabane des possibles »

Présenté par : Mandataire de la démarche

Contexte : L'Office cantonal de l'environnement (OCEV) a mené une étude d'opportunité entre septembre 2021 et janvier 2023 pour promouvoir la construction durable, en réponse à plusieurs initiatives et à un besoin accru de compétences dans ce domaine. Cette initiative vise à créer un lieu exemplaire de sensibilisation à la construction durable, en s'inscrivant dans un contexte plus large de prise de conscience des enjeux environnementaux.

Échanges :

La FTI soutient la mise en place de la structure proposée qui pourrait également être mutualisée avec le projet ZIBAY ECOPARC et ainsi accueillir les groupes scolaires en visite sur le lieu.

Les représentants des entreprises valident le concept mais proposent de revoir le lieu proposé (proximité avec la route du Bois-de-Bay).

L'OCT rappelle la problématique de l'accès : prévoir des parkings à vélo et un lieu à proximité des transports en commun.

Suites :

Le mandataire de la démarche intègre dans son étude les autres parcelles de la zone industrielle indiquées par les entreprises.

7.1/ Divers : Point d'information Barreau routier Montfleury et ½ jonction Canada

Présenté par : FTI

Contexte : Point d'information systématique sur le Barreau routier Montfleury et ½ jonction Canada.

Échanges :

Calendrier :

- Barreau routier Montfleury :
 - Dépôt de la DD (autorisation de construire cantonale) : printemps 2025
 - Démarrage des travaux : 2027 ;
 - Mise en service : 2030.
- ½ jonction Canada :
 - Dépôt de la PAP (autorisation de construire fédérale) : 2025 ;
 - Démarrage des travaux : 2027 ;
 - Mise en service : 2031.

7.2/ Divers : Etat d'avancement sur l'étude de la FTI sur le potentiel photovoltaïque en ZI

Présenté par : FTI

Contexte : La FTI a lancé une étude sur le potentiel photovoltaïque en zone industrielle, qui est particulièrement élevé en raison de la présence de nombreuses toitures plates.

Échanges :

Les participants ont reçu le calendrier de l'étude, qui se déroulera en trois phases :

Phase 1 (en cours) : Diagnostic de l'état des lieux et évaluation du potentiel d'installation sur les différentes toitures disponibles ;

Phase 2 (fin novembre 2024) : Détail du potentiel identifié lors de la première phase, avec évaluation plus précise des capacités d'implantation ;

Phase 3 (Début 2025) : Définition de la stratégie de mise en œuvre, avec élaboration d'un plan d'action concret pour le déploiement des installations photovoltaïques.

Suites :

Les résultats de l'étude seront présentés lors de la commission de mars ou juin 2025.



7.3/ Divers : Pollution PFAS sur la ZIBAY

Point reporté, à traiter lors de la commission de mars 2025.

7.4/ Divers : Recensement des arrivées/départs d'entreprises dans la ZIBAY

Point reporté, à traiter lors de la commission de mars 2025.

7.5/ Divers : Restrictions de circulation chemin de la (Petite-)Garenne, par les représentants des entreprises

Présenté par : Commune de Satigny

Contexte : Les entreprises notent que les routes entre les zones industrielles de ZIBAY et ZIMEYSA sont fréquemment utilisées par les entreprises de ces deux zones. Elles expriment des interrogations concernant les restrictions mises en place sur ces chemins.

Échanges :

La commune de Satigny rappelle la mise à sens unique de la Route de Montfleury dans le cadre de la mise en place du BHNS. Les restrictions sur les routes entre la ZIBAY et la ZIMEYSA ont pour objectif de minimiser l'impact sur les exploitants agricoles et les riverains alentours.

Une exception ne peut être accordée aux véhicules professionnels.

Les restrictions sont prévues pour une durée de 14 mois, jusqu'en décembre 2025.

Suites :

Les représentants des entreprises de la Commission relaient cette information aux entreprises de la ZIBAY.

7.6/ Divers : Rappel pour la planification des commissions écoParc 2025

Présenté par : FTI

Échanges :

La FTI rappelle aux participants de remplir les sondages envoyés pour la planification des trois commissions de l'année 2025.

Rédaction du CR, Latitude Durable